

Vous avez été nombreux à participer à cette consultation en janvier, ce qui montre à quel point vous vous sentez concernés par la nécessité de simplifier les tâches de direction.

Nous vous proposons une synthèse de vos réponses (réalisée à partir des 67 réponses apportées), avec nos commentaires.

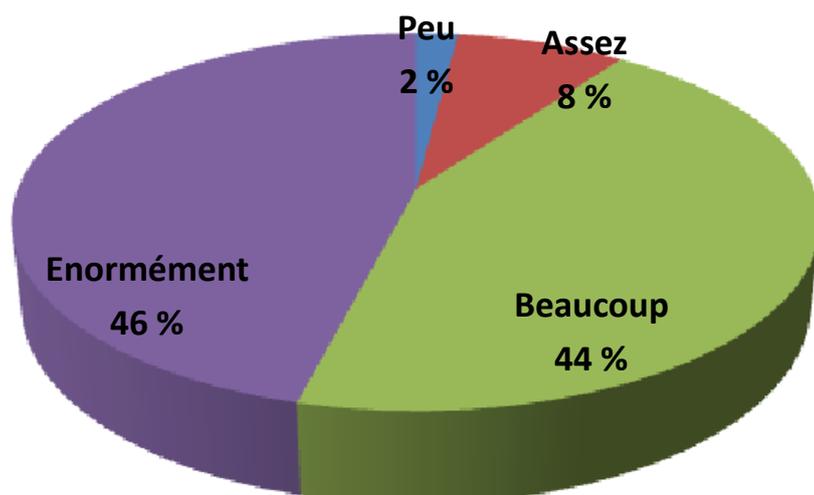
Bonne lecture

## Direction : simplification des tâches

Dites-nous de quoi  
vous avez besoin !  
Nous vous dirons  
comment vous en passer...



## Combien de temps vous prennent les sollicitations de l'administration ?



Rien de surprenant à ce résultat ! Les directeurs disent souvent couler sous les demandes de l'administration, les retours d'enquêtes...

Le manque de temps est massivement invoqué : comment concilier les tâches administratives, le lien avec les parents, avec la collectivité, la préparation de la classe, la liaison avec le collègue effectuant la décharge, sa vie en dehors de l'école... ?

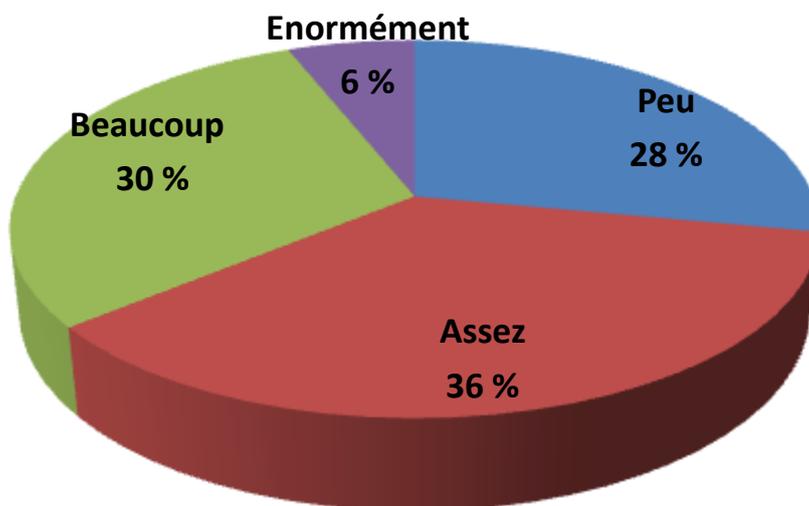
Beaucoup parmi vous déplorent de devoir sans cesse répondre inutilement à des questions . Par exemple, pourquoi remplir des enquêtes administratives alors que leurs réponses se trouvent déjà dans la base élèves ?

D'autres se plaignent de devoir répondre à plusieurs services de la direction académique qui semblent ne pas suffisamment communiquer entre eux et posent les mêmes questions.... Pourquoi ne pas avoir un interlocuteur administratif unique qui en serait le relai ?

L'utilité de certaines enquêtes n'est pas limpide et surtout, celles-ci ne font généralement l'objet d'aucun retour.

L'enquête portant sur la présence le mercredi matin a suscité de multiples réactions : comment faire remonter le recensement des élèves avant 10h00 quand on n'est pas déchargé ?

## Combien de temps vous prennent les sollicitations de la mairie ?

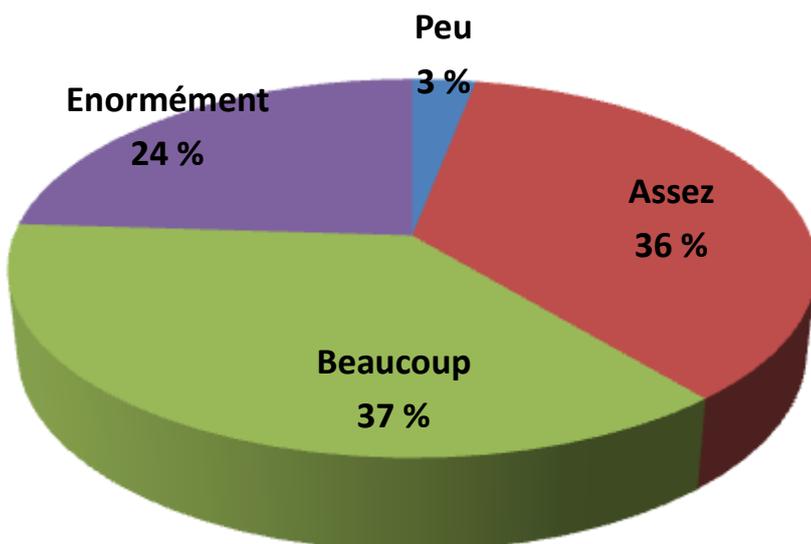


Aussi nécessaires que soient les relations avec les collectivités, certaines pourraient néanmoins être évitées. Les mairies sont par exemple en mesure d'effectuer elles-mêmes les inscriptions via base élèves...

Il est parfois difficile de trouver sa place. La réforme des rythmes a souvent mis les directeurs en difficulté : quel rôle ont-ils eu à jouer dans l'élaboration des PEDT, entre l'IEN et les mairies ?

Dans certains cas, ils ont été écartés (c'est pourtant eux qui sont amenés à gérer les situations induites...) tandis que dans d'autres, ils ont dû faire l'essentiel !

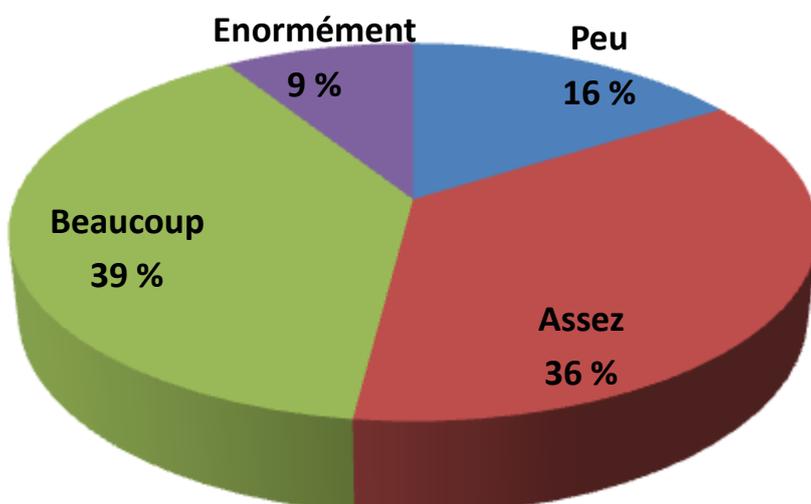
## Combien de temps vous prennent les sollicitations des parents ?



Le directeur est souvent le premier interlocuteur des parents : il les accueille le matin, répond au téléphone... Il relaie ensuite des informations à ses collègues.

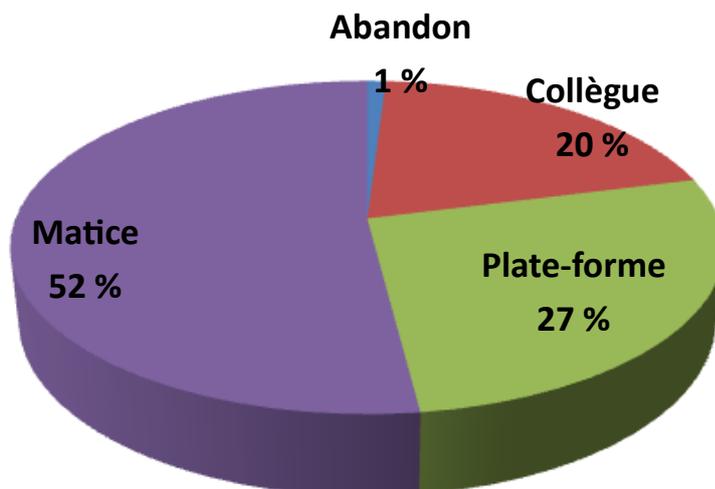
Il organise bien sûr les relations institutionnelles (élections, conseils d'écoles), celles qui relèvent de la simple convivialité ou d'objectifs plus spécifiques (opérations coopératives diverses, réunions d'informations...)

## Combien de temps vous prennent les sollicitations des collègues ?



Le directeur est très souvent sollicité : savoir quand passe le photographe, transmettre un arrêt maladie, commander du papier pour le photocopieur, se renseigner afin de savoir pourquoi Mathis est encore absent...expliquer comment on accède à la FOAD, remettre du toner dans le photocopieur, trouver un bus pour une sortie scolaire, réparer le photocopieur !!!....etc...

## Qui appelez vous lorsque vous rencontrez une difficulté avec une application informatique ?



Ce sujet suscite le plus de réactions de votre part. Entre les compétences des uns ou des autres, c'est le grand écart ! Une grande hétérogénéité domine. Certains se sentent comme un poisson dans l'eau au milieu des outils numériques tandis que d'autres, au contraire, évoluent dans un environnement hostile...

### Des directeurs livrés à eux-mêmes

La responsabilité de notre employeur est ici criante ! Si les directeurs sont livrés à eux-mêmes, c'est bien parce que la formation est réduite à la portion congrue, voire inexistante ! Aussi, les attentes et le désarroi sont légion :

« Malgré mes appels au secours, il a fallu que je gère seule.... »

« je n'ai jamais eu de formation informatique. Je me débrouille toute seule mais je suis parfois confrontée à mon incompétence! »

« on se forme tout seul mais on utilise un faible pourcentage des possibilités de ces logiciels. Il faudrait libérer un peu de temps pour pouvoir se former. Pas forcément par l'institution mais plutôt auto-formation!!! »

« une formation d'une ou deux heures ne sert à rien. On dit que pour apprendre un mot, il faut l'avoir utilisé 10 fois pour chaque, en lecture, à l'oral et à l'écrit pour l'avoir acquis. Alors une série de manipulations... ? »

« la formation en informatique est très rapide . Les matice font ce qu'ils peuvent sur le temps qui leur est accordé. Du coup, j'ai ressenti un manque d'individualisation, de prise en compte des compétences. Les jeunes, habitués à l'utilisation d'internet, sont plus rapides à comprendre. Les plus anciens sont frustrés car cela va trop vite. »

« Trop d'applications diverses à utiliser sans aucune formation en ce qui me concerne, donc beaucoup de mots de passe et des délais trop courts pour effectuer les actions demandées, surtout sans journées de décharge régulières !!! »

« Les applications sont de qualité, mais il y a de gros problèmes de multiplication d'applications donc multiplication de mots de passe, d'adresses.... »

### Des outils multiples insuffisamment exploités

Les applications sont trop nombreuses. Elles changent trop souvent, ce qui nécessite une remise à niveau constante pour celui qui les utilise.

Certaines devraient être regroupées. Beaucoup de directeurs suggèrent que Base élèves soit davantage exploitée, pour éviter de faire plusieurs fois les mêmes opérations. D'autre part, il est surprenant que nombre d'applications nécessitent autant d'impressions papier (exemple : Affelnet), à l'heure où le « développement durable » semble être devenu le maître mot dans le discours institutionnel.

## Les demandes de simplification du SGEN-CFDT :

Vos réponses à ce questionnaire ont contribué à établir une liste de demandes du SGEN-CFDT. Ses représentants en ont déjà présenté une partie et continueront de le faire lors du prochain groupe de travail consacré à cette question, quant à l'aspect technique :

- basculer la « rentrée » base élèves bien avant le 1er septembre, de façon à pouvoir éditer des listes beaucoup plus tôt
- supprimer les fiches navettes ou les éditer à partir de base élèves
- le registre matricule devrait pouvoir être édité via base élèves
- donner accès à base élèves au médecin scolaire
- rappeler aux mairies qu'il leur revient de saisir la base élèves
- lier les enquêtes à base élèves : exemple \_ les validations du LPC \_ les infos pourraient remonter via base élèves avec un formulaire pré-rempli, sous contrôle bien sûr de la CNIL.
- un tableau de bord pour faciliter les tâches, pour éviter que chacun aie à le faire de son côté
- pouvoir renvoyer les docs de façon numérique (cf. ECECA) sans passer par le papier (signature numérique)

## Des demandes au-delà des aspects techniques :

- Formation pour tous les directeurs aux outils numériques, aux logiciels de base (exemple : excel...) ; remises à niveau régulières
- aide à la direction : recruter les personnes fin juin, leur donner accès à une formation-direction d'école, pérenniser les emplois
- décharge : comptabiliser les PMQC, les CLIS ( = plus d'ESS, plus de réunions), donner des jours en supplément selon les périodes
- tenir compte des indicateurs sociaux / public accueilli pour la décharge
- PES : pas sur des décharges de direction ! (sinon, c'est au directeur de former \_ pas d'indemnité )
- Reconnaissance , retour des informations \_ vers aussi plus d'efficacité dans le service
- écouter les directeurs : on leur demande d'exécuter, de faire redescendre l'info \_ mais on ne les écoute pas lorsqu'ils veulent relayer ce que vivent leurs collègues
- évolution du statut du directeur afin qu'il soit reconnu dans ses tâches

## Plus de décharge et plus de reconnaissance :

Tous les directeurs demandent en priorité du temps pour effectuer les tâches multiples qui leur sont demandées, une décharge complète d'APC quel que soit le nombre de classes dans l'école. Beaucoup d'entre vous se plaignent également du manque de reconnaissance et demandent d'avantage d'autonomie dans la prise de décision. En effet, le directeur doit prendre des initiatives, mais se sent souvent finalement perçu comme un simple exécutant : « *Ou on continue de nous appeler directeurs et on nous donne les moyens de bien faire notre travail, ou bien alors il faut nous appeler "secrétaires de l'Inspection".* » ([Voir aussi les propositions du SGEN-CFDT](#))



**Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris du temps (encore...) pour répondre à notre questionnaire !!!**